

Glissade libre

Règlements Glissade libre

Du 21 décembre au 9 mars
(selon les conditions d'enneigement)

**LES ENFANTS DE 10 ANS ET MOINS
DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE.**

N'oubliez pas : cette activité comporte des risques de blessures!

Consignes

- Quittez rapidement le bas de la pente.
- Remontez par le corridor prévu.
- Gardez la glissade en bon état.
- Utilisez un équipement sécuritaire qui ne l'endommage pas.
- Limite de 2 personnes par équipement.

Équipement autorisé

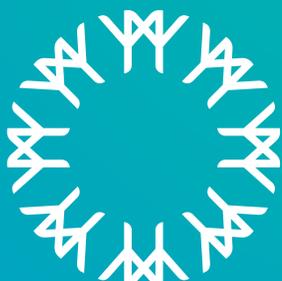
- Tapis glissants (*crazy carpet*)
- Soucoupes
- Traîneaux et luges

Interdiction

- Vélos d'hiver
- Trois skis
- Skis et planches à neige



En cas d'urgence ou de blessure
composez le **514 872-9999**



Parc
Jean-Drapeau